



Montage de la grue à l'angle de la Grande Rue de la Guillotière et de la rue Garibaldi

À LA UNE



Garibaldi prend de la hauteur

Avez-vous aperçu la grue monumentale, installée depuis septembre à l'angle de la Grande Rue de la Guillotière et de la rue Garibaldi ? La résidence du même nom va bénéficier d'une rénovation d'envergure... et même de quelques étages supplémentaires ! Le chantier consiste à créer de nouveaux logements, en redonnant aussi du confort aux habitants et de la place à la nature... Oui, c'est possible !

Cet ambitieux programme prévoit une isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries et une nouvelle façade en briquettes de terre cuite. La création de balcons offrira à la plupart des locataires un espace extérieur privatif. Côté performance, l'immeuble passera d'une étiquette C/D à B. Un vrai gain pour le confort des 67 logements.

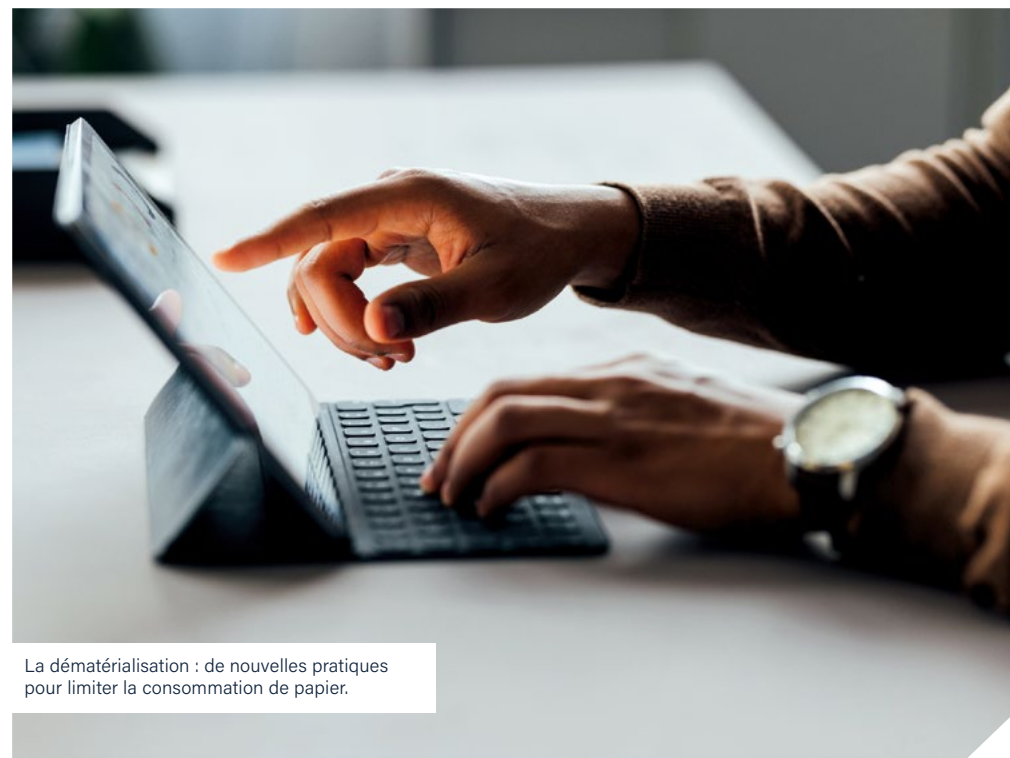
La surélévation en structure bois permettra la création de six logements familiaux, avec un à deux étages supplémentaires selon les allées. Ascenseurs remplacés, parties communes rénovées, nouveaux locaux vélos, espaces extérieurs entièrement réaménagés et végétalisés... tout est pensé pour améliorer durablement le cadre de vie. Réalisée en site occupé et sans hausse de loyer, cette transformation s'achèvera fin 2026. •

OURS

Papier ? Pas papier ?

Cela inquiète parfois. Cela agace souvent. Mais à l'image de la société toute entière, nos pratiques en matière de consommation de papier n'échappent pas à la règle. Savez-vous, par exemple, que pour envoyer toutes les quittances de loyer chaque mois, cela représente 200 ramettes de feuilles 500 feuilles A4 par an ? Progressivement, la SACVL dématématialise les documents, quittances, appels de charges et messages. C'est la raison pour laquelle votre espace locataires est si important. Il est confidentiel et sécurisé, et contient tout l'historique concernant votre logement. Cet espace locataire

est désormais systématiquement créé à chaque emménagement d'un nouvel arrivant. Nous savons toutefois que le numérique peut poser des questions ou créer des difficultés. C'est pourquoi les équipes de la Sacvl, au siège comme dans vos résidences, sont à vos côtés. Vous avez besoin d'aide pour accéder à vos documents en ligne ou pour toute autre démarche liée à votre appartement ? N'hésitez pas à demander, il y aura toujours quelqu'un pour vous accompagner. Avancer vers moins de papier, c'est suivre le sens de l'histoire. Mais c'est surtout le faire ensemble, chacun à son rythme, et jamais seul ! •



La dématématialisation : de nouvelles pratiques pour limiter la consommation de papier.

C'est l'automne ! Tandis que le chauffage redémarre et que la nature se met au ralenti, la SACVL poursuit ses projets. En témoigne le grand chantier lancé sur la résidence Garibaldi, qui transformera cet immeuble emblématique du 7^e arrondissement de Lyon. Améliorer votre confort et en même temps, rendre la ville plus agréable à vivre, voilà ce qui nous anime. Ce numéro met à l'honneur la végétalisation et le retour de la biodiversité. Car oui, même en ville, il est possible de créer des espaces plus frais, plus calmes. Des espaces qui prennent soin des habitants, mais aussi de la faune et la flore. À la résidence Louis Loucheur, tout a été fait pour que la nature retrouve sa place.

À la SACVL nous avons une conviction forte : celle que nous devons agir concrètement pour bâtir une ville plus durable, plus fraîche l'été et plus accueillante toute l'année.

Nous vous parlons aussi du nouveau système de collecte des encombrants mis en place par la Métropole, pour simplifier leur évacuation même quand on n'a pas de voiture. Samia, ancienne gardienne aujourd'hui au siège, témoigne de son parcours qui lui permet de continuer – mais autrement – à faire ce qu'elle aime le plus : vous accompagner. Enfin, retrouvez des informations pratiques sur la dématématialisation de vos documents, et sur le stationnement.

Bonne lecture ! •

Raphaël Michaud
Président de la SACVL

LE SAVIEZ-VOUS ?

Coup de neuf sur les loges

Pour mieux vous accueillir au quotidien, la SACVL modernise progressivement les loges de ses gardiennes et gardiens d'immeubles.

En début d'été, celle de la résidence Cuire, dans le 4^{ème} arrondissement, a fait peau neuve après deux mois de travaux. Le résultat : un espace plus convivial pour accueillir les habitants et un bureau fonctionnel pour le gardien, qui bénéficie aussi de son coin détente agrémenté d'une petite cuisine. Bref, un cadre de travail plus agréable pour lui, une atmosphère plus chaleureuse pour vous.

Cuire est déjà la 5^{ème} loge transformée et loin d'être la dernière, puisque toutes suivront la même cure de jouvence. Chaque rénovation suit une charte commune, pour harmoniser les aménagements : peinture et mobilier choisi avec soin et devanture repensée, avec une vitrophanie bien visible depuis l'extérieur. Objectif : des loges pratiques, repérables et accueillantes, qui rendent service à tout le monde. •

La nature **trouve** sa place en ville !

Même dans un cadre très minéral, il est possible de créer des espaces végétalisés et vivants, bénéfiques pour les habitants comme pour la faune et la flore. En transformant les aménagements extérieurs, la SACVL agit pour une ville plus durable : plus fraîche l'été et plus accueillante toute l'année.



Un nouveau jardin pour la résidence Louis Loucheur

Louis Loucheur, le jardin qui montre l'exemple

Nichée dans le quartier Gorges de Loup (9e), la résidence Louis Loucheur illustre cette démarche. Son jardin, auparavant peu utilisé par les locataires, a été entièrement repensé pour devenir un lieu de vie et de rencontres. Livré en début d'été, le nouvel aménagement réduit la place du bitume pour laisser place à la terre et à la biodiversité.

Plus accueillant et propice au jardinage

Pour libérer de l'espace, l'ancien parking a été déplacé et la configuration des lieux réinventée. La résidence est clôturée et le jardin accueille des bancs, des jeux pour enfants et trois bacs potagers. Accompagnés par l'association « Passe Jardin », les locataires qui le souhaitent peuvent ainsi cultiver leurs légumes et fleurs et se retrouver autour d'un projet collectif.

Moins de goudron, plus de végétal

Exit le bitume, qui accumule et réfléchit la chaleur ! L'ancien parking a été dégoudronné et le nouveau est habillé d'un sol en pavés engazonnés. De nouveaux arbres, arbustes, vivaces et graminées ont été plantés, pour créer un véritable refuge pour la biodiversité et rafraîchir l'atmosphère.

Une meilleure gestion des eaux de pluie

Les eaux pluviales sont traitées directement sur la parcelle : les surfaces ont été désimperméabilisées, un bassin d'infiltration prend place sous le nouveau parking et des tranchées drainantes longent les cheminements piétons. Résultat : les eaux de pluie s'infiltrent dans le sol plutôt que de saturer les égouts, contribuant à un environnement plus résistant face aux risques d'inondations. •



Le parking en pavés engazonnés



ENGAGEMENT



Retour de la biodiversité à Louis Loucheur

Herbe libre

Fidèle à ses engagements écoresponsables, la SACVL met en œuvre dans une approche différente pour entretenir ses espaces végétalisés. Grâce à un nouveau contrat avec ses prestataires, qui débutera au 1^{er} janvier 2026, des pratiques plus respectueuses et durables seront progressivement mises en place pour favoriser la nature. Parmi elles, la tonte différenciée.

> La biodiversité à l'honneur

La tonte différenciée consiste à adapter la fréquence et la hauteur de la coupe de l'herbe. Laisser pousser sur certaines zones permet de créer des milieux favorables à la faune locale, comme les insectes, oiseaux et petits animaux.

> Des jardins plus divers

La tonte différenciée apporte aussi une dimension esthétique : les espaces tondus côtoient des prairies fleuries, créant des paysages plus colorés et naturels. Quoi de plus agréable qu'un jardin qui évolue et fleurit au fil des saisons ! •



5 loges déjà rénovées

5 loges en phase de travaux ou de projet

Le parc de la Sacvl compte **au total 31 loges**, l'objectif est d'en rénover en moyenne **2 chaque année**.

Du terrain au siège

Samia Aouadi a travaillé quelques années comme gardienne de site avant de rejoindre le siège de la SACVL. Elle est désormais chargée de suivre les demandes et les interventions pour les problèmes de nuisibles dans les immeubles. Ce changement de poste est pour elle une belle marque de confiance et d'évolution, qui lui permet de rester au service des locataires. Portrait d'une professionnelle qui garde le sens du contact, même derrière un bureau !

En quoi consiste votre mission aujourd'hui ?

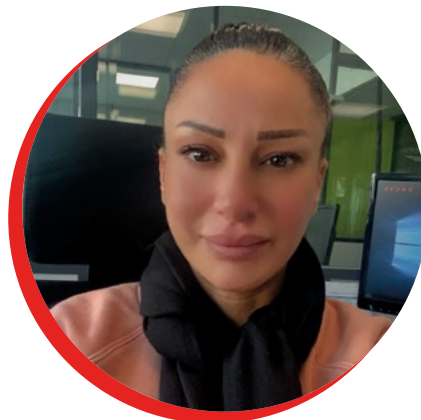
Samia : Je suis chargée de relation clients et prestataires. Plus précisément, je reçois les signalements liés aux nuisibles - rats, blattes et punaises de lit - que me transmettent les gardiens, via des fiches de renseignement. Certains locataires s'adressent directement à moi par téléphone, à l'accueil ou par le site internet de la SACVL. J'enregistre ces signalements, puis je fais une demande d'intervention auprès de notre prestataire spécialisé, l'entreprise Côtère. Ensuite, je fais le lien avec le terrain, en transmettant les informations aux gardiens s'il faut prévoir des petits travaux complémentaires, comme reboucher des trous causés par les rats. Je participe également à des réunions avec les partenaires, pour échanger sur des sujets de prévention, sur des projets de quartier ou d'autres sujets en lien avec le terrain, toujours dans le souci d'améliorer la vie dans les résidences.

Qu'est-ce qui vous a fait évoluer vers ce nouveau poste ?

S : C'est avant tout une question de confiance ! Celle de mon directeur de service, Jean-Michel Sanchez, qui m'a proposé cette opportunité. J'ai commencé par un remplacement pendant un mois ; tout s'est bien passé, et j'ai ensuite eu le poste. J'ai été très heureuse de cette évolution. C'est une belle étape dans mon parcours professionnel ; c'est l'occasion de continuer à accompagner les locataires, mais d'une autre manière.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ces nouvelles fonctions ?

S : Ce que j'appréciais en tant que gardienne de site, c'était de bouger sans cesse pour aider les habitants, entre visites à domicile, états des lieux, veilles techniques... Sur le terrain, le contact était direct. Au siège, le travail est plus administratif mais tout aussi varié, et cela me permet de mobiliser d'autres compétences. Même si ce n'est plus en face à face au quotidien, je reste au service des locataires et c'est ce qui compte pour moi. J'ai pris goût à ces nouvelles fonctions qui m'apportent du confort et de la reconnaissance, c'est très stimulant. Et surtout, j'ai encore plein de choses à apprendre et à découvrir auprès de mes collègues. •



À SAVOIR

La collecte des encombrants à domicile

Ce service **gratuit** est proposé par la Métropole à tous ses habitants, du lundi au samedi.



■ Pour votre gros électroménager :

- > Vous pouvez demander leur enlèvement sans limite du nombre d'appareils.

■ Pour les autres types d'encombrants :



appareils électriques



mobiliers (meubles et accessoires)



jouets volumineux



articles de puériculture



articles de sport et de loisirs



articles de bricolage et de jardin

- > maximum de 4 objets par rendez-vous
- > volume et poids à collecter limités à 3m³ et 80kg par encombrant
- > nombre de rendez-vous limité à 3 par an par foyer

Retrouvez toutes les informations et prenez rendez-vous sur :

- > [Grandlyon.com/encombrants](https://www.grandlyon.com/encombrants)



DERNIÈRE MINUTE

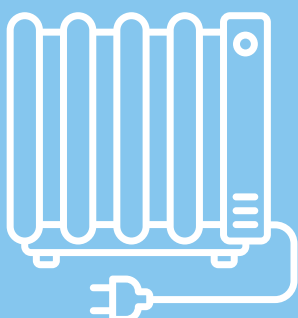
La saison froide commence !

> Le redémarrage du chauffage est prévu autour du 15 octobre 2025

... Voir un peu plus tôt si les températures le nécessitent.

Rappel !

Pour réduire votre consommation et limiter les charges, il est recommandé de régler la température à **19°C dans les pièces à vivre** et à **18°C dans les chambres**.



En cas de problème :

Chauffage collectif :
Engie solutions - 04 26 70 10 44
ou Idex energies - 04 72 76 80 80

Chaudière individuelle :
SETIM - 04 78 72 00 57

Réseau de chaleur urbain Duchère :
0800 80 93 00

MODE D'EMPLOI

Tout savoir sur la demande de stationnement



La SACVL dispose de plus de 3900 places de stationnement (parking, garages simples ou doubles, garages motos...), répartis sur 83 adresses dans Lyon. Certains immeubles n'en disposent pas, d'autres offrent plus de places que de logements. Pour en bénéficier, deux conditions : posséder un véhicule (les garages ne peuvent pas servir de lieu de stockage) et être à jour de vos loyers et charges.

> Comment faire une demande ?

- Par mail à commercial@sacvl.fr ou au 04 72 77 34 44
- Auprès de votre gardien, qui transmettra votre demande

Précisez bien vos coordonnées (nom, téléphone, mail) et joignez les justificatifs liés à votre véhicule : permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance.

- > Si une place est disponible dans la résidence demandée, vous serez invité à la visiter. Après validation, vous recevrez par mail un bail électronique à signer. Les moyens d'accès (clés et/ou badge) vous seront remis par votre gardien, contre un dépôt de garantie qui vous sera demandé lors de la signature du bail.
- > Si aucune place n'est libre, vous serez inscrit sur liste d'attente. Les attributions se font ensuite par ordre d'arrivée. Les délais varient selon les quartiers. En cas d'attente prolongée, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre gardien ou du service commercial.